

Pole Urbanisme ENEDIS

VILLE de SAINT NAZAIRE SERVICE URBANISME - UNITE
PC
SERVICE URBANISME
BP 416
44600 SAINT NAZAIRE

Téléphone : 02 51 36 47 57
Télécopie :

Courriel : pdl-urbanisme@enedis.fr
Interlocuteur : BOSSARD CAMILLE

Objet : Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

LA ROCHE-SUR-YON, le 02/05/2024

Madame, Monsieur,

Par votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme d'une installation de production, vous nous avez sollicités afin de connaître les coûts d'extension de réseau électrique qui seraient à la charge de la CCU (ou de l'EPCI) concernant le projet référencé ci-dessous :

Autorisation d'Urbanisme : PC04418424T0084
Adresse : PLACE DES 8 ET 11 MAI 1945
44600 SAINT-NAZAIRE
Référence cadastrale : Section DP , Parcelle n° 00
Nom du demandeur : GUERIN ALEXANDRE

Nous vous informons que selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, la contribution au coût du branchement et de l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension¹ nécessaires à la réalisation d'un projet de production d'énergie est à la charge du Demandeur.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

CAMILLE BOSSARD

Votre conseiller

¹ Au sens de l'article D342-2 du code de l'énergie relatif à la consistance des ouvrages d'extension du réseau public d'électricité.

